

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/01/2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept janvier, les membres du conseil municipal de la commune de COUSSAY LES BOIS, se sont réunis à 20h, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel FAVREAU, Maire.

Nbre de conseillers 15

Nbre de présents : 14

Nbre de votants : 14

Date de la convocation

12/01/2023

Étaient présents :

Michel FAVREAU, Elisabeth MICHEL, Gilles SAUVION, Isabelle AUZANNEAU, Pascal DECHARTRE, Anny LAUZIER, Françoise GRANDE, Jean-Louis MICHEL, Elisabeth BORDAGE, Jean-François HESLOT, Yves LE MEUR, Séverine ESNAULT, Morgan RAIFFE, Sylvie GALOT

Était absent/excuse :

Claude SAVATIER

Secrétaire de séance : Morgan RAIFFE

Ordre du jour :

1. Syndicat Energies Vienne

- Groupement de commande pour l'achat d'énergie (électricité et/ou gaz)
- Etude de faisabilité AMO par la société Equipage au projet rénovation énergétique de l'école

2. Eaux de Vienne

- Convention d'entretien et de contrôle des équipements incendie de la commune

3. Terrain SOFIPART rue de l'ancienne école

4. Centre de Gestion de la Vienne

- Avenant à la convention de réalisation des dossiers CNRACL

5. Demande d'acquisition du chemin de Malagué par M. de LARMINAT

6. Donation de reliques du Père Moreau, missionnaire en Afrique

7. Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine

- Demande d'acquisitions foncières « Près de la Grande Planche »

8. Points divers

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal 20/12/2022 et adoption sans réserve de celui-ci par le Conseil Municipal, et demande de rajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, la convention de servitude pour l'implantation d'une armoire pour la fibre optique, à l'unanimité le Conseil Municipal accepte ce rajout et donne l'ordre du jour de la réunion.

Point 1 : ORANGE : Fibre optique

Monsieur le Maire fait part de la demande d'Orange pour l'implantation d'une armoire FTTH (pour la fibre optique) sur la parcelle BL51 appartenant à la commune, et sollicite un droit de passage pour la pose de celle-ci.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide cette demande et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Point 2 : Syndicat Energies Vienne

- Groupement de commande pour l'achat d'énergie (électricité et/ou gaz)

M. Gilles SAUVION fait part du courrier du Syndicat Energies Vienne pour se positionner sur le groupement de commande d'achats d'énergie pour le 01/01/2025 au 31/12/2028.

Après renseignement pris, il faut que la commune se retire du groupement de commande électricité C5 ($\leq$ à 36kVA) et confirme son adhésion au groupement de commandes, électricité C1 à C4 et gaz naturel.

Après discussion, le conseil municipal valide la proposition ci-dessus.

- Etude de faisabilité AMO par la société Equipage au projet rénovation énergétique de l'école

M. Gilles SAUVION informe que suite à l'audit énergétique, il est nécessaire de lancer l'étude de faisabilité avec l'Assistance à Maîtrise d'Œuvre par la société EQUIPAGE concernant le projet rénovation énergétique de l'école élémentaire en incluant l'étude de l'école maternelle.

A l'unanimité, le conseil donne son accord pour lancer l'étude de faisabilité avec l'Assistance à Maîtrise d'Œuvre par la société EQUIPAGE.

Point 3 : Eaux de Vienne

- Convention d'entretien et de contrôle des équipements incendie de la commune

Monsieur le Maire donne lecture de la convention d'entretien et de contrôle des équipements incendie par Eaux de Vienne pour une période de 6 ans à compter du 01/01/2023.

A l'unanimité, le conseil accepte cette convention avec Eaux de Vienne.

Point 4 : Terrain SOFIPART rue de l'ancienne école

Monsieur le Maire fait part de la proposition de M. MARCIREAU, de vendre son terrain (BL 551) situé rue de l'ancienne école d'une surface de 519 m² pour un montant de 8 000€ TTC avec partage des frais de notaire.

Après discussion, le Conseil est intéressé par la proposition de M. MARCIREAU.

Point 5 : Centre de Gestion de la Vienne

- Avenant à la convention de réalisation des dossiers CNRACL

Monsieur le Maire fait part d'un avenant à la convention de réalisation et de contrôle des dossiers retraites CNRACL avec le Centre de Gestion applicable au 01/01/2023 jusqu'au 31 décembre 2023.

A l'unanimité le Conseil Municipal valide l'avenant à la convention de réalisation et de contrôle des dossiers CNRACL avec le Centre de Gestion de la Vienne.

Point 6 : Demande d'acquisition du chemin de Malagué par M. de LARMINAT

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. de LARMINAT qui souhaite acquérir les 300 premiers mètres du chemin de Malagué, afin de limiter l'accès à sa propriété.

Après un tour de table, le conseil ne souhaite pas céder cette partie du chemin de Malagué.

Point 7 : Donation de reliques du Père Moreau, missionnaire en Afrique

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. Jean-Michel PERRIN, qui souhaite faire don de reliques du Père MOREAU, missionnaire en Afrique à l'OUBANGUI : une sagaie, plusieurs poignards, arme de jet, des pointes de flèches, livre sur la vie du Père MOREAU, et divers documents.

Après discussion, le conseil accepte la donation des reliques du Père MOREAU.

Point 8 : Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine

- Demande d'acquisitions foncières « Près de la Grande Planche »

Monsieur fait part du rendez-vous avec Mme Elodie GASCHET, chargée de missions Vienne-animatrice Natura 2000, qui prospecte des terrains à acquérir afin de préserver et de restaurer des zones humides, un site a été identifié sur la commune il s'agit de la fontaine Barbet.

Mme GASCHET propose d'intervenir lors d'un conseil afin d'exposer ce projet.

Après discussion, le conseil est d'accord pour son intervention lors du prochain conseil ou celui d'après.

Point 9 : Points divers

- **SIMER**

Mme FLEURAT souhaite rencontrer les élus afin de faire un point sur la collecte des déchets sur la commune.

- **Invitation rencontre internationale de handball du 21-22/01 à Châtellerault**

Il a été remis 2 invitations pour la rencontre internationale de handball.

- **Devis SOREGIES éclairage public**

Un devis a été établi par SOREGIES afin de remplacer les 151 luminaires énergivores par des lanternes à LED, coût total des travaux : 159 706,39€ TTC, subvention Syndicat Energies Vienne : 66 529,23€. *Le conseil municipal propose de solliciter d'autres subventions : Fonds Vert, DETR, DSIL, fonds de concours.*

- **Aménagement sécuritaire de la RD 725**

Une réunion a eu lieu lundi 16 janvier en présence de MM. CERNIAUX, Mme FARRE afin de revoir Le projet d'aménagement sécuritaire de la RD 725.
Début de travaux est prévue courant septembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45

Fait à Coussay les Bois,
Le Maire,
Michel FAVREAU

Le Secrétaire
Morgan RAIFFÉ

